

**Bureau d'Audiences Publiques
En Environnement
BAPE**

218

P **NP**

DM18

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Montérégie

6211-06-075

**Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 30 entre l'autoroute 15 et l'échangeur
Jean-Leman sur le territoire de la ville de Candiac et la municipalité de
Saint-Philippe par le ministère des transports.**

Mémoire déposé par : René Lefebvre & Fils inc

20 septembre 2005

Monsieur le président

Messieurs les commissaires.

La ferme laitière qu'exploite la compagnie René Lefebvre & Fils à Saint-Constant, existe depuis les années 30. Depuis, elle est en constante évolution malgré la rareté des terres disponibles dans notre région. Cela justifie notre grand intérêt à vouloir qu'on protège le territoire agricole menacé par le projet de construction du tronçon Jean-Leman qui relierait l'autoroute 30 actuelle à Candiac avec l'emplacement de l'autoroute projetée, au sud de Saint-Constant, dans les terres agricoles si rares et si productives dans notre région. Les administrateurs-actionnaires de la ferme René Lefebvre & Fils inc. désirent manifester leur complet désaccord avec ce projet qu'ils jugent irrationnel.

René Lefebvre, président de la compagnie, siège actuellement sur le Comité consultatif agricole de la MRC Roussillon, à titre de représentant des agriculteurs de la région. Il tient à souligner le fait que le CCA s'est prononcé majoritairement contre le tronçon Jean-Leman tel que proposé actuellement par le MTQ.

Le CCA recommande plutôt de revenir au tracé initial présenté par le MTQ, soit celui de l'autoroute 15 pour relier la 30 actuelle, de Candiac au tracé sud, si ce tracé devait être maintenu malgré toutes nos objections. On éviterait au moins d'empiéter davantage sur les terres de la région, tout en préservant un boisé centenaire, un milieu humide ainsi que les habitats naturels d'espèces à protéger au Québec.

Comment le gouvernement peut-il prétendre être un bon gouvernement alors qu'il rejette du revers de la main, sa propre loi sur la Protection du territoire agricole, et qu'il fait fi de sa résolution d'encourager le développement durable? Qu'y a-t-il de plus durable que le sol, cet outil de travail des agriculteurs?

En persistant dans sa décision illogique de faire passer l'autoroute 30 au sud, le gouvernement bafoue la loi de la Protection du territoire agricole du Québec et le développement durable qu'il préconise. Pourtant, le tracé nord sur la 132 éviterait le gaspillage éhonté de plusieurs millions de dollars pour construire le tronçon Jean-Leman et d'exproprier les terres agricoles, les résidences et les usines situées sur son passage au sud. Le gouvernement nous répète

pourtant *ad nauseam* que ses coffres sont vides. Comment expliquez-vous alors ces dépenses supplémentaires qui pourraient facilement être évitées?

Il existe pourtant un projet déjà finalisé, prêt à être mis en chantier dans un très court délai, sur une distance d'à peine 5 kilomètres, à la suite des travaux en cours actuellement sur la 132 et qui permettrait de décongestionner la circulation des villes environnantes.

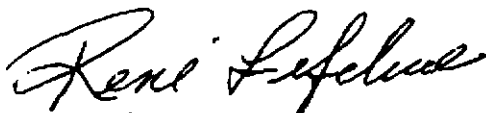
Le tracé nord éviterait la destruction de plus de 500 hectares d'excellentes terres agricoles, et de bouleverser la vie des producteurs agricoles qui veulent conserver leurs terres pour en vivre décemment et les transmettre à leur descendance, comme c'est habituellement la philosophie des agriculteurs. La ferme René Lefebvre & Fils en est à sa quatrième génération d'exploitants.

En choisissant le tracé nord, on évite la construction du tronçon Jean-Leman qui fait l'objet des audiences actuelles et que nous considérons comme une véritable aberration puisqu'il conduit à la construction de l'autoroute 30 en territoire agricole.

Nous souhaitons vivement que vous preniez en considération les arguments présentés dans ce mémoire.

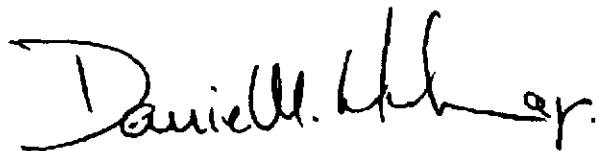
Merci de votre attention.

Pour René Lefebvre & Fils inc.,


René Lefebvre, président


Jean-René Lefebvre, vice-président


Mariette Thibert Lefebvre, secrétaire


Daniel Lefebvre, Ph.D., agronome, conseiller spécial